



Fruits à noyau

N°06
21/03/2019



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
NOUVELLE-AQUITAINE

Animateur filière

Emmanuelle MARCHESAN
FDGDON 47
e.marchesanfredonaqui@laposte.net

Directeur de publication

Dominique GRACIET,
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

*Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.
Reproduction partielle
autorisée avec la mention
« extrait du bulletin de santé
du végétal Grand Sud-Ouest
Fruits à noyau N°XX
du JJ/MM/AA »*



Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF
draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

**Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)**

Ce qu'il faut retenir

Pêcher

- **Période de floraison** : voir l'encadré « abeille » dans le paragraphe tous fruits à noyau.
- **Cloque** : la période de sensibilité est en cours.
- **Chancre à fusicoccum et monilia fleur** : la période de sensibilité est en cours.
- **Oïdium** : pour les variétés sensibles, la période à risque est en cours
- **Tordeuse orientale** : les premières captures ont été enregistrées, le vol pourrait se généraliser dans les prochains jours.

Prunier

- **Période de floraison** : voir l'encadré « abeille » dans le paragraphe tous fruits à noyau.
- **Monilia** : la période de sensibilité est en cours.
- **Hoplocampe** : le vol a débuté.

Cerisier

- **Période de floraison** : voir l'encadré « abeille » dans le paragraphe tous fruits à noyau.
- **Monilia fleur** : période de sensibilité en cours pour les variétés à débourrement précoce.

Tous fruits à noyau

- **Acariens rouges** : les éclosions débutent.



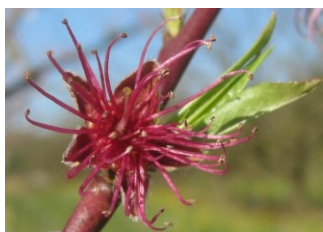
• Stades phénologiques

En Lot-et-Garonne, stade F « fleur ouverte » (BBCH 65) – G « chute des pétales » (BBCH 67) pour les variétés à débournement tardif ; stade G « chute des pétales » (BBCH 67) à début H « nouaison » (BBCH 71) pour les variétés à débournement précoce.

Les stades sont similaires à ceux observés en 2018 à la même date.



Stade F « Fleur ouverte »



Stade G « Chute des pétales »



Stade H « Nouaison »

(Crédit Photos : E. Marchesan – FDGDON 47)

• Cloque

La période de sensibilité du pêcher s'étend de l'ouverture des bourgeons à bois (stade « première pointe verte ») jusqu'à l'étalement complet des premières feuilles. Les pluies ou une hygrométrie élevée rendent le risque de contaminations possible dès lors que la température est supérieure à 7°C.

Evaluation du risque

La période de sensibilité à la maladie est en cours.

• Chancre à fusicoccum et monilia fleur

La sensibilité du pêcher à ces maladies est maximale durant la floraison

Evaluation du risque

La gestion des parcelles vis-à-vis de ces maladies est à réaliser en fonction du parasite dominant au cours de la saison précédente et des conditions climatiques.

La période de sensibilité s'achève pour les variétés à débournement précoce.

Mesures prophylactiques : la suppression des momies restées sur les arbres ainsi que des rameaux porteurs de chancres, lors de la taille est indispensable pour la réduction de l'inoculum.

• Oïdium

La période de plus grande réceptivité des fruits s'étend de la chute des pétales au durcissement du noyau. Pour les variétés sensibles (variétés à peau lisse), elle débute à la chute des pétales et pour les variétés plus tolérantes, lorsque le fruit atteint 7 à 8 mm de diamètre (stade de sensibilité maximum du jeune fruit). La gestion des parcelles doit être réalisée en fonction de la sensibilité variétale.

Evaluation du risque

Pour les variétés sensibles et précoces, la période de sensibilité est en cours.

• Tordeuse orientale du pêcher

Sur notre réseau de piégeage, les premières prises ont été enregistrées en ce début de semaine. Le vol devrait se généraliser dans les prochains jours.

Dans les parcelles qui nécessitent une surveillance de ce ravageur, les pièges à phéromone doivent être en place.

Mesures alternatives : la gestion des parcelles vis-à-vis de la tordeuse orientale peut être raisonnée par la méthode de la confusion sexuelle. La mise en place des diffuseurs de phéromones est à réaliser avant le début du vol.

Les produits de biocontrôle autorisés pour cet usage sont listés dans la Note de service DGAL/SDQPV/2019-144 du 13/02/2019 consultable en cliquant sur ce lien : <https://info.agriculture.gouv.fr/gedei/site/bo-agri/instruction-2019-144>

- **Puceron vert**

Outre les dégâts qu'il occasionne (enroulement et crispation du feuillage, déformation des rameaux et des fruits), le puceron vert peut être vecteur de virus. Dès la chute des pétales, les arbres sont à surveiller afin de déceler les premiers foyers.

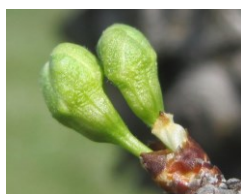
Prunier

- **Stades phénologiques**

Prunier d'Ente : en Lot-et-Garonne, stade C3 « boutons verts séparés » (BBCH 56) - D « boutons blancs » (BBCH 57) à F « fleur ouverte » (BBCH 60- 61) pour les parcelles les plus précoces.



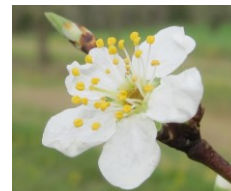
On note une avance de près de 10 jours par rapport à 2018 et d'environ 6 jours par rapport à la date moyenne sur 10 ans.



Stade C3 « Boutons verts séparés »



Stade D « Boutons blancs »



Stade F « Fleur ouverte »

(Crédit Photos : E. Marchesan – FDGDON 47)

- **Monilia sur fleur**

La période de sensibilité au monilia sur fleur débute à partir du stade D « boutons blancs » (BBCH 57) et s'achève au stade G « chute des pétales » (BBCH 67). Le monilia contamine les fleurs au niveau du pistil. Les fleurs touchées se dessèchent en restant accrochées au rameau. La pluie ou une forte humidité pendant la période de floraison sont favorables au développement du champignon.

Evaluation du risque

La période de sensibilité est en cours.

Mesures prophylactiques : La suppression des momies restées sur les arbres ainsi que des rameaux porteurs de chancres, lors de la taille, est indispensable à la réduction de l'inoculum.

- **Maladie des pochettes**

La maladie des pochettes, provoquée par un champignon (*Taphrina pruni*), est peu fréquente en verger mais elle peut être ponctuellement observée sur certaines parcelles de pruniers d'Ente. Les jeunes fruits attaqués sont déformés, ils s'allongent et s'arquent en forme de banane et se recouvrent d'une pruine blanchâtre. Les prunes ne mûrissent pas et chutent prématurément. Le champignon hiverne entre les écailles des bourgeons et dans les anfractuosités des écorces. Au moment de la floraison, il contamine les fleurs. Un temps doux et humide durant l'hiver et le mois d'avril, favorise l'expression de la maladie.



Symptômes de maladie des pochettes

(Crédit Photo : D. CARLOT – BIP)

La gestion des parcelles vis-à-vis de cette maladie s'effectue en fin de chute des pétales.

• Puceron vert

Outre les dégâts qu'il occasionne (enroulement et crispation du feuillage, déformation des rameaux), le puceron vert peut être vecteur de virus.

En parcelle de référence, on observe la présence de fondatrices et le développement des colonies au niveau des boutons floraux avec parfois une déformation de ces derniers.

Evaluation du risque

La période à risque est en cours.

Dès la chute des pétales, les arbres seront à surveiller afin de déceler rapidement les premiers foyers.



Pucerons verts et boutons déformés
(Crédit Photo : E. Marchesan – FDGDON 47)

• Hoplocampe

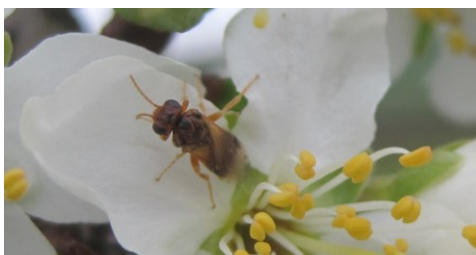
Sur notre réseau de piégeage, les premières captures ont été enregistrées en ce début de semaine.

En parcelle à forte pression, des adultes ont été observés, en ce début de semaine, sur les premières fleurs ouvertes.

Evaluation du risque

Le vol est en cours. La période à risque d'éclosions débutera après la chute des pétales.

Pour les parcelles qui nécessitent une surveillance de ce ravageur, les pièges doivent être en place (le seuil approximatif à partir duquel le risque de pontes est important est fixé à un total de 80 à 100 captures par piège chromatique blanc depuis le début du vol).



Hoplocampe



Hoplocampes englués sur un piège
(Crédit Photos : E. Marchesan – FDGDON 47)

• Carpacse des prunes

Le vol du carpacse des prunes (*Cydia funebrana/Grapholita funebrana*) débute généralement dans les premiers jours du mois d'avril.

Dans les parcelles qui nécessitent une surveillance de ce ravageur, l'installation des pièges à phéromone est à réaliser dès le début de semaine prochaine.

Evaluation du risque

Lorsque le vol aura débuté, la période à risque vis-à-vis des pontes ne commencera que quand les collerettes des jeunes fruits auront chuté, quand les conditions climatiques seront favorables (températures crépusculaires supérieures à 13°C, absence de pluie et de vent).

Mesures alternatives : la gestion des parcelles vis-à-vis du carpacse des prunes peut être raisonnée par la méthode de la confusion sexuelle. La mise en place des diffuseurs de phéromones est à réaliser avant le début du vol.

Les produits de biocontrôle autorisés pour cet usage sont listés dans la Note de service DGAL/SDQPV/2019-144 du 13/02/2019 consultable en cliquant sur ce lien : <https://info.agriculture.gouv.fr/gedei/site/bo-agri/instruction-2019-144>

Cerisier

• Stades phénologiques

En Lot-et-Garonne, stade C « boutons visibles » (BBCH 53) à stade F « fleur ouverte » (BBCH 60-64) et début stade G « chute des pétales » (BBCH 65) pour les variétés les plus précoces.



Les stades sont similaires à ceux observés en 2018 à la même date.



Stade C « Boutons visibles »



Stade D « Les boutons se séparent »



Stade F « Fleur ouverte »

(Crédit Photos : E. Marchesan – FDGDON 47)

• Puceron noir

Le puceron noir *Myzus cerasi* hiverne sous forme d'œufs déposés dans les anfractuosités de l'écorce. Les fondatrices apparaissent en mars-avril et vont constituer des colonies à la face inférieure des feuilles où plusieurs générations vont se succéder.

Evaluation du risque

La période à risque est en cours avec l'éclosion des fondatrices. La gestion de ce ravageur avant fleur est à réaliser avant le stade D.

Mesures alternatives : Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage Cf. Note de service DGAL/SDQPV/2019-144 du 13/02/2019 en cliquant sur ce lien : <https://info.agriculture.gouv.fr/gedei/site/bo-agri/instruction-2019-144>

• Monilia sur fleur

La période de sensibilité au monilia sur fleur débute à partir du stade D « boutons blancs » (BBCH 57) et s'achève au stade G « chute des pétales » (BBCH 67). La pluie ou une forte humidité pendant la période de floraison sont favorables au développement du champignon.

Evaluation du risque

La période de sensibilité est en cours.

Mesures prophylactiques : La suppression des momies restées sur les arbres est indispensable à la réduction de l'inoculum.

Tous fruits à noyau

• Acariens rouges

Le suivi d'œufs d'acariens rouges, réalisé sur planchette en conditions naturelles sur le site de Ste-Livrade-sur-Lot en Lot-et-Garonne montre que les éclosions ont débuté depuis le week-end dernier.

Les prochains bulletins préciseront les dates des 50 et 80 % d'éclosions d'après les simulations réalisées à partir d'œufs d'acariens rouges placés en étuve.

Mesures alternatives : Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage Cf. Note de service DGAL/SDQPV/2019-144 du 13/02/2019 en cliquant sur ce lien : <https://info.agriculture.gouv.fr/gedei/site/bo-agri/instruction-2019-144>

• Xylébore disparate

L'essaimage des adultes s'effectue de façon très étalée et discontinue (février à mai). Il a lieu aux heures les plus chaudes de la journée (au moins 18°C).

Evaluation du risque

La hausse des températures annoncée à partir de cette fin de semaine devrait être favorable à la reprise des émergences.

Mesures prophylactiques : les mesures prophylactiques sont à privilégier, la taille et la destruction des bois attaqués sont une précaution indispensable. Il est également nécessaire, en parallèle, d'essayer d'agir sur les « causes » qui favorisent les attaques de xylébore (présence de mouillères, carences...) par des aménagements et/ou méthodes culturales adaptées.

• Auxiliaires

Les auxiliaires sont encore très discrets mais on peut toujours observer la présence de petites araignées qui à cette période peuvent être prédatrices de fondatrices de pucerons et des adultes de coccinelle *Chilocorus sp* notamment sur les arbres avec présence d'encroutements de cochenilles.

• Période de floraison

Les abeilles butinent, protégeons les ! Respectez la réglementation « abeilles » et lisez attentivement la note nationale BSV 2018 sur les abeilles

1. Dans les situations proches de la floraison des arbres fruitiers et des parcelles légumières, lors de la pleine floraison, ou lorsque d'autres plantes sont en fleurs dans les parcelles (semées sous couvert ou adventices), utiliser un insecticide ou acaricide portant **la mention « abeille », autorisé « pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles » et intervenir le soir par température <13°C (et jamais le matin)** lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.
2. **Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles.** Cette mention « abeille » rappelle que, appliqué dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles **mais reste potentiellement dangereux.**
3. **Il est formellement interdit de mélanger pyréthrinoïdes et triazoles ou imidazoles.** Si elles sont utilisées, ces familles de matières actives doivent être appliquées à 24 heures d'intervalle en appliquant l'insecticide pyréthrinoïde en premier.
4. N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.
5. **Lors de la pollinisation** (prestation de service), de nombreuses ruches sont en place dans les vergers et les cultures légumières. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines ont un effet toxique pour les abeilles. **Veiller à informer le voisinage de la présence de ruches.**

Pour en savoir plus : téléchargez la plaquette « [Les abeilles butinent](#) » et la note nationale BSV « [Les abeilles, des alliées pour nos cultures : protégeons-les !](#) » sur les sites Internet partenaires du réseau d'épidémiosurveillance des cultures ou sur www.itsap.asso.fr

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Prunier / Pêcher sont les suivantes : BIP, CDA 47, CETA de Guyenne, EPLEFPA de Ste Livrade-sur-Lot, FDGDON 47, FREDON Aquitaine, SYPRUSI, SYNPPA, UCA France Prune, UPF, UPI

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".